

# Alexandre Benalla, garde du corps à l'école de Benoît Battistelli

Publié le : **Mercredi 19 Septembre 2018 - 12:0** Mise à jour : **Mercredi 19 Septembre 2018 - 12:15**



Alexandre Benalla a été le garde du corps de Benoît Battistelli.

A+A

**Entre deux questions sur son rôle à l'Élysée, les sénateurs ont évoqué ce mercredi avec Alexandre Benalla son passage comme garde du corps de Benoît Battistelli, ancien président de l'Office européen des brevets. Un patron particulièrement critiqué pour sa gestion musclée du personnel.**

Les sénateurs auditionnant Alexandre Benalla ce mercredi 19 l'ont notamment interrogé sur son parcours professionnel, et son poste de garde du corps de Benoît Battistelli, président de l'Office européen des brevets de 2010 à 2018.

Alexandre Benalla a dit ainsi n'avoir *"jamais parlé à Emmanuel Macron"* ou à son directeur de cabinet Alexis Kohler de celui qu'il considère comme un *"grand serviteur de l'Etat"* qui a *"eu d'excellents résultats"*. **Benoît Battistelli traîne cependant une réputation sulfureuse qu'ont soulignée à demi-mot plusieurs sénateurs.**

**Voir: Sénat: Benalla tente de se disculper tant bien que mal**

L'homme -qui peut s'enorgueillir des chiffres réalisés sous sa présidence- a en effet été accusé d'importantes dérives, de vouloir, pour atteindre ces objectifs, mettre au pas les syndicats par des moyens radicaux: interdiction pour les organisations de salariés d'utiliser les locaux et jusqu'à la messagerie de l'office, procédures disciplinaires contre plusieurs délégués du personnel et même création d'un syndicat concurrent.

A ces critiques s'ajoutait la dénonciation d'une personnalité autoritaire: ***"Il ne voit que des incompetents et incapables, mais on ne peut avoir raison tout le temps contre tout le monde"***, expliquait ainsi un représentant syndicale à *Libération* en 2016. Plusieurs suicides survenus après la nomination de Benoît Battistelli ont également été imputés aux rythmes infernaux qu'aurait imposés la nouvelle direction dans un secteur très concurrentiel.

En filigrane, les sénateurs semblent donc avoir voulu savoir à quelle "école" a été Alexandre Benalla, présenté tantôt comme un gros bras, un "Rambo" ou un "barbouze". Quant à la nécessité pour le président de l'Office européen des brevets d'avoir un garde du corps, ce dernier en aurait en fait engagé six au printemps 2016. Motif: quelqu'un avait coupé les freins de son vélo dans le parking de l'office.

# Riche cuisine à l'Office européen des brevets

Hors de tout contrôle, cet organisme peu connu mais richissime gère son personnel à l'ancienne.

IMAGINEZ une enclave « offshore » au cœur de l'Europe, une sorte de micro-Etat qui édicterait ses propres lois hors de tout contrôle. N'oubliez pas : elle existe ! L'Office européen des brevets (OEB) est une discrète mais richissime organisation internationale ne rendant de comptes à personne. Pas plus que son président, qui se trouve être un énarque français ! Depuis qu'il a pris la tête de l'OEB, en juillet 2010, Benoît Battistelli se conduit, d'après ses nombreux détracteurs, en véritable potentat. Sous son règne, l'Office serait devenu une sorte de Corée du Nord.

Sur le papier, pourtant, il fait bon travailler à l'OEB. Les 7 000 fonctionnaires, chargés d'enregistrer les brevets pour 38 pays, figurent parmi les mieux payés d'Europe. Plus de la moitié d'entre eux empochent un salaire mensuel moyen de 11 000 euros, net d'impôts ! Fondé il y a quarante ans, l'OEB, qui affiche un budget de 2 milliards d'euros, n'a jamais gagné autant d'oseille que sous la férule de Battistelli, lequel émarge pour sa part à 300 000 euros annuels.

## La grève au piquet

On s'en doutait : l'argent ne fait pas le bonheur. L'année dernière, des salariés en colère ont manifesté devant le siège de l'Office, à Munich, contre les méthodes de management non brevetées de leur président. Du jamais-vu dans l'histoire de l'organisation. Le syndicat majoritaire Suepo avait auparavant signalé le suicide de quatre salariés, dont deux



sur leur lieu de travail. Comme par hasard, plusieurs représentants du Suepo ont alors écopé de procédures disciplinaires... Pour mieux museler la contestation, le président de l'Office, qui, à ses heures perdues, est conseiller municipal LR à Saint-Germain-en-Laye, a décidé de fermer le local syndical. Pris d'une brusque bouffée démocratique, l'énarque, qui arbore la Légion d'honneur, a également restreint le droit de grève.

Désormais, le syndicat désirant débrayer est d'abord prié de demander gentiment la permission à la direction, qui se charge alors d'organiser un scrutin. Pour que la grève soit autorisée, il faut qu'une majorité de salariés en vote le principe, avec un taux de participation d'au

moins 40 %, s'il vous plaît. Et, si, par miracle, la grève est autorisée, elle ne doit en aucun cas se prolonger pendant plus d'un mois.

Ce vendredi, la Cour de cassation des Pays-Bas tranchera sur la plainte pour « violation des droits fondamentaux contre le règlement du droit de grève » déposée par le Suepo, conseillé par l'avocat français William Bourdon.

## Bercy pour tout

Du côté de Bercy, on s'agace furieusement d'une situation qui pourrait nuire à l'image de la France à l'étranger. Christophe Sirugue, le secrétaire d'Etat à l'Industrie, assure « regarder avec beaucoup d'in-

quiétude le climat social qui règne au sein de l'Office et qui s'est forcément dégradé au cours des deux dernières années ». Il a d'ailleurs soufflé dans les bronches de Battistelli, mais ce dernier s'en cogne.

Avec ses six gardes du corps, son passeport diplomatique et sa plaque « CD » sur sa berline de fonction, il est bien plus puissant qu'un sous-ministre.

## Un magot, des magouilles

Pour gouverner, le président de l'Office a recruté une dizaine de Français, dont près de la moitié viennent de l'Institut national de la propriété industrielle (Inpi), qu'il a dirigé de longues années durant. C'est avec eux qu'il gère à sa guise le magot de l'OEB. Une corne d'abondance qui aurait généré, en 2016, 560 millions d'euros d'excédents. Au sein du conseil d'administration, rares sont ceux qui se risquent à une question dérangeante.

« La seule chose qui compte pour les membres du CA, c'est que leur pays touche bien sa dime sur les brevets enregistrés par l'OEB », lâche, sous le couvert de l'anonymat, un fonctionnaire de l'organisation. Une manne annuelle de 500 millions d'euros. L'Allemagne, championne européenne des brevets, empoche à elle seule 150 millions d'euros chaque année. Pour avoir tapé du poing sur la table, la France, elle, a été mise à l'amende. Ses brevets en attente ont été illico remis au-dessous de la pile...

C'est ce qui s'appelle une méthode brevetée.

Christophe Labbé

## OEB: C'est comme une entreprise familiale

Publié dans [Europe](#), [Brevets](#), [Rumeur](#) à 21h51 par Dr. Roy Schestowitz

**Résumé :** Quelques informations supplémentaires sur Elodie Bergot et Gilles Requena, qui sont mariés mais partagent également des postes de pouvoir à l'OEB (ainsi que des liens étroits avec le président de l'OEB, M. Battistelli). Les rumeurs à l'OEB - dont la circulation est également en augmentation constante - méritent d'être signalées

L' **OEB** n' est pas une institution ordinaire. Elle fait profession et service public, mais il est difficile de prendre tout cela pour le prix. Dans les [première](#), [deuxième](#) et [troisième parties](#) de cette série, nous avons montré comment Elodie Bergot, mariée à l'assistante de Battistelli, avait été promue comme par magie. Lorsque le personnel a été choqué, l'équipe Battistelli a répondu qu'un processus qui n'était même pas transparent était certain d'assurer l'intégrité de cette promotion. Les lecteurs peuvent faire leur propre jugement et tirer des conclusions (le cas échéant) sur la base de ce que nous avons montré, mais aujourd'hui, nous fournissons quelques informations supplémentaires sur Gilles Requena.

**"M. Requena travaillait auparavant chez Battistelli, alors directeur général de l'Institut national de la propriété intellectuelle (INPI). M. Requena est entré au service de l'OEB en octobre 2010, quelques mois après que Battistelli ait pris ses fonctions de président de l'OEB le 1<sup>er</sup> juillet 2010. "**

Le mari de Mme Bergot est M. Gilles Requena, qui est assistant proche de Battistelli. M. Requena travaillait auparavant chez Battistelli, alors directeur général de l'Institut national de la propriété intellectuelle (INPI). M. Requena a rejoint l'OEB en octobre 2010, quelques mois après que Battistelli ait pris ses fonctions de président de l'OEB le 1<sup>er</sup> juillet 2010.

Requena accompagne fréquemment Battistelli lors de ses expéditions dans les quatre coins du globe, auprès des offices de la propriété intellectuelle des États membres de l'OEB et ailleurs: [Ici](#), il peut être considéré comme un membre de l'entourage présidentiel lors d'une « visite d'Etat » au Liechtenstein. C'est à partir de là que l'image de droite est recadrée.

La photo sur [cette page Web](#) a été prise lors d'une visite à l'IPO de l'ancienne République yougoslave de Macédoine. Une [version anglaise du texte d'accompagnement est disponible sur le même site](#). C'est la source de l'image à gauche. C'est accessible au public, donc pas une violation de la vie privée.

Lorsque vous travaillez pour une entreprise *privée* dont vous êtes le fondateur, le PDG ou autre, embaucher un ami ou une famille peut être généralement douteux (mal vu par le personnel) mais pas offensant par nature; Lorsque vous faites cela dans le secteur public, cependant, vous avez une responsabilité envers le public (vous bénéficiez déjà d'un **monopole** de sorte que l'embauche doit être faite uniquement dans l'intérêt du public. C'est la raison pour laquelle les personnes occupant de tels postes sont généralement appelées "fonctionnaires" - un terme ordinaire et banal que Battistelli a largement déshonoré, en particulier lorsque le contexte est celui de l'Office européen des brevets.

Peu de temps après son entrée en fonction, M. Battistelli a affecté plusieurs de ses anciens collaborateurs à l'Office français des brevets (INPI) à des postes clés au sein de l'Office. Il y a quelques mois, nous avons signalé que le «cercle restreint» semblait se développer, en particulier autour d'Elodie Bergot (PD4.3).

Nos prédictions se concrétisent. Nadja Lefèvre est l'une des assistantes personnelles de Mme Bergot. Mme Lefèvre a rejoint le Bureau le 15.03.2014 en tant qu'«Administrateur A3». Elle a rapidement été nommée responsable des «Services administratifs pour le dialogue social», c'est-à-dire des représentants à 100% du personnel et des secrétaires. Elle a ensuite été nommée responsable de la «Résolution des conflits» par intérim. Enfin, en juin de cette année, la «communication interne» a été ajoutée à ce programme de travail déjà impressionnant. Depuis lors, un avis de vacance a été publié pour un poste de «Directeur du soutien stratégique des ressources humaines et de la gestion du changement». Seuls les candidats internes peuvent postuler. Le nouveau directeur «dirigera une direction... actuellement organisée en trois unités: communication interne, unité de résolution des conflits et administration du dialogue social». Nous serions extrêmement surpris si le candidat retenu était quelqu'un d'autre que Mme Lefèvre.



## «L'OEB aime la transparence sélective, ce qui signifie que seuls les éléments qui rendent l'OEB attrayante tout en dissimulant délibérément le reste sont accessibles au public.»

Lorsque des documents prouvent des irrégularités, on parle de dénonciation et les lanceurs d'alerte jouissent généralement de certaines protections. Il veille à la justice et assure la responsabilité au sein d'un système égoïste. Pour éviter que les documents ne fuient régulièrement, il faut se comporter correctement. Dans ce cas, les fuites ne sont pas qualifiés de lanceurs d'alerte. Malheureusement pour M. Minnoye, il y a beaucoup plus à venir. Essayer d'empêcher les reportages n'est pas une bonne idée, car le contrecoup qui en résulte peut être d'un ordre de grandeur supérieur au «gain» *perçu* (et à court terme).

Selon les propres documents de l'OEB, Battistelli et VP1 (Minnoye) étaient l'idée d'un examen accéléré pour les «clients» importants. Pour citer des documents de l'OEB: «Le Président et la VP1 ont exprimé l'opinion qu'il fallait établir un contact plus étroit entre les examinateurs et leurs demandeurs.

## «Pour certaines personnes, la vérité elle-même est une menace considérable.»

Il devient de plus en plus facile de comprendre pourquoi M. Minnoye n'est pas un grand fan de toute cette affaire de «transparence» dont le président ne cesse de se vanter. **L'OEB aime la transparence sélective, c'est-à-dire ne rendre publics que les éléments qui confèrent à l'OEB une belle apparence tout en dissimulant délibérément le reste.**

Les tentatives de *piratage de Techrights* ont triplé la semaine dernière (un *record absolu*), avec près d'un million de tentatives en seulement une semaine. Il est difficile de dire qui ou ce qui se cache derrière, mais cela limite certainement l'accès au serveur car il s'agit d'une attaque par force brute. Nous faisons de notre mieux pour contrer cela (heureusement, nous avons les compétences techniques et l'expérience), mais parfois cela ne suffit pas. Nous rappelons aux lecteurs d'aider à protéger le droit d'informer le public, car ces droits ne devraient jamais être tenus pour acquis. Pour certaines personnes, la vérité elle-même est une menace considérable. ■

*«Nous oublions souvent d'apprécier quelque chose jusqu'à ce que nous le perdions. C'est un fait de la vie. Nous avons tendance à prendre beaucoup de choses pour acquises. Nous prenons beaucoup de gens pour acquis.»*

## **Office Européen des Brevets « LARGESSE DELIVRANCE BREVETS**

Extrait de l'article publié le 25 septembre 2010 sur Numerama.com. : L'Office européen des brevets en grève pour dénoncer les abus Chaque année, le nombre de brevets déposés en Europe augmente. Alors que les gouvernements y voient le signe d'une recherche en bonne santé, des examinateurs de l'Office européen des brevets manifestent et dénoncent un emballement néfaste à la qualité de l'innovation, encouragé pour des raisons purement financières et politiques. Les attaques contre les abus de propriété intellectuelle se multiplient ces dernières années sous l'influence des lobbys du logiciel libre, des groupes de défense des intérêts publics, des internautes qui réclament la possibilité de partager librement les oeuvres, des organisations qui militent contre la brevetabilité du vivant ou en faveur d'un assouplissement des règles de protection des molécules des médicaments à destination des pays les plus défavorisés. Après plus d'un siècle de laisser-faire où la propriété intellectuelle s'est toujours renforcée à coups d'accords internationaux (ce qu'ils essayent encore de faire), le balancier ne demande qu'à partir dans l'autre sens. En plus du développement d'Internet qui favorise le développement de mouvements alternatifs comme ceux des Creative Commons ou du GNU qui portent une autre vision de la protection des droits intellectuels, le climat géopolitique participe aussi à faire reculer le poids des lobbys industriels qui réclament toujours plus de protection. L'émergence de nouvelles puissances sans tradition de protection forte des droits de la propriété intellectuelle comme la Chine ou l'Inde, ou la "socialisation" de l'Amérique latine, participent à l'affaiblissement d'un système qui a régi l'économie de la création dans les pays du nord. Et lorsque le système se grippe de l'intérieur, que le vers est déjà dans la pomme, on peut se dire que les choses sont véritablement en train de tourner. Vendredi dernier, des examinateurs de brevets et d'autres employés de l'Office Européen des Brevets (OEB) ont ainsi manifesté dans les rues de Bruxelles devant la Commission Européenne, non pas pour demander une réévaluation de leur statut ou de leur salaire... mais simplement pour demander une réforme du système des brevets qui arrêterait enfin de freiner l'innovation au lieu de l'encourager.

Les grévistes - qui sont pour la plupart des scientifiques - reprochent en effet au système actuel de favoriser l'octroi de titres de brevets pour tout et n'importe quoi, en accordant des brevets avec une formidable largesse à n'importe qui en fait la demande. Ainsi malgré le fait que les brevets sur les logiciels soient interdits en Europe, l'Office en avait déjà délivré 30.000 en 2005 en prévision d'une réforme qui a finalement été rejetée. Le nombre de demandes de brevets augmente chaque année. Alors qu'il était de 60.000 demandes en 1990, 209.000 brevets ont été déposés en 2006. Or plus le nombre de brevets augmente, plus le risque juridique des entreprises qui innovent grossit. Statistiquement, les chances de violer un brevet sont multipliées par le nombre de titres octroyés en circulation. Par crainte de représailles, et par manque de solidité financière pour acquérir les licences, les petites et moyennes entreprises gèlent leurs travaux de recherche et développement lorsqu'elles s'aperçoivent qu'elles exploitent de près ou de loin un procédé breveté, ou qu'elles le craignent. Quand bien même la validité du brevet serait à coup sûr annulée en justice en cas de procès, les entreprises préfèrent abandonner leurs recherches que de risquer une procédure judiciaire très longue, très coûteuse,

qui les mènerait à la faillite avant son terme. Une course aux brevets néfaste aux PME-PMI Les raisons de cet effroyable laxisme sont multiples. Tout d'abord, dans le système actuel, les examinateurs ne prennent aucun risque à valider un brevet, alors qu'ils peuvent être sanctionnés s'ils rejettent une demande qui sera finalement acceptée en appel. Ensuite, l'Europe et ses états membres ont un intérêt direct à multiplier le nombre de brevets déposés. Car pour maintenir la validité d'un titre, l'inventeur doit verser chaque année des milliers d'euros d'annuités. Plus on multiplie le nombre de brevets accordés, plus on multiplie les redevances perçues. En 2007, les bureaux des brevets à travers l'Europe ont ainsi collecté 300 millions d'euros d'annuités, et ils ont déjà tablé sur des recettes de plus de 4 milliards d'euros sur les prochaines années grâce aux redevances sur les brevets actuellement en vigueur. Politiquement, le nombre de brevets déposés est aussi faussement utilisé comme un indicateur de bonne santé de la recherche nationale. "Prenez les nanotechnologies", se plaignait par exemple la semaine dernière la ministre de la recherche Valérie Pécresse, dans le magazine Capital. "Nos scientifiques ont publié 3 526 fois en 2006, soit plus que les Sud-Coréens (3 162 publications). Mais, cette année-là, les Français ont déposé 290 brevets alors que les Sud-Coréens en ont totalisé 2 150, sept fois plus !". Horreur. Pour les entreprises elles-mêmes, la possession d'un titre de propriété intellectuelle est un gage financier qui sera placé dans la colonne des actifs sur le bilan, qui pourra être nanti auprès des banques et qui pourra appuyer la demande de financements auprès d'investisseurs privés ou d'établissements publics. C'est pour critiquer cette dérive du mécanisme des brevets, dont la légitimité est pervertie par les nombreux abus, que l'Union Syndicale de l'Office Européen des Brevets (USOEB) a appelé à manifester à Bruxelles. Plus de 250 employés venus de Berlin, Munich, la Haye et Vienne se sont réunis devant la Commission Européenne. "Le Conseil d'administration [de l'OEB] n'agit pas dans l'intérêt d'un brevet européen de qualité renforçant l'économie, la science et l'innovation", dénonce le syndicat qui critique la surreprésentation des membres des offices de brevets nationaux au Conseil de l'OEB. "Etant donné que nombre de ces derniers dépendent financièrement des taxes résultant du travail de l'OEB, les décisions prises par le Conseil d'administration de l'OEB sont influencées par les intérêts des offices de brevets nationaux et l'aspiration à la délivrance du plus grand nombre de brevets possible", critique l'USOEB. "La recherche permanente de la quantité à tout prix compromet depuis des années la qualité des brevets". Le syndicat demande à Nicolas Sarkozy, qui préside l'Union Européenne, d'encourager une réforme de la répartition des pouvoirs au sein de l'OEB, qui permettrait de peser sur les décisions et de passer d'une politique quantitative à une politique qualitative. "Il faut investir dans le savoirfaire scientifique et juridique, en particulier celui des examinateurs de brevets, et accorder suffisamment de temps à l'examen de demandes de plus en plus complexes", réclament les grévistes.

## **Le climat social est délétère au sein de l'O.E.B.**

Ewy Plenel [www.mediapart.fr](http://www.mediapart.fr)

**Le climat social est délétère au sein de cette agence intergouvernementale dirigée par un Français de plus en plus contesté. À la veille d'un conseil d'administration clé, Montebourg demande un audit externe sur la situation sociale. C'est une institution aux allures de micro-État, peu connue du grand public, dont la gestion nourrit de plus en plus d'inquiétudes. Restrictions portées au droit de grève, entraves à l'activité syndicale, suspension de certains salariés en désaccord avec la ligne officielle... La liste des griefs à l'encontre de la direction de l'Office européen des brevets (OEB), une agence intergouvernementale qui emploie près de 7 000 personnes, ne cesse d'enfler depuis deux ans. Les tensions sont telles que des députés nationaux et européens, en Italie, en France ou au Luxembourg, ont commencé à relayer les alertes**

répétées de syndicalistes, dénonçant ce qu'ils considèrent être des « pratiques managériales d'un autre âge ». À la tête de l'institution, Benoît Battistelli, un énarque français de 63 ans, en poste depuis 2010, suscite la controverse. En interne, certains comparent son style à « celui des dictateurs africains », si l'on en croit le portrait rugueux que lui a consacré le quotidien Die Zeit, en mars dernier. L'OEB tient un conseil d'administration de mercredi à jeudi, entre les murs de son site de La Haye aux Pays-Bas, et Battistelli espère obtenir une prolongation implicite – pour trois ans – de son mandat actuel, qui se termine en juin 2015. L'affaire semble bien engagée, malgré les tensions sociales internes.

Les salariés en colère ont prévu d'organiser une manifestation à l'extérieur du site, faute de mieux (une grève était à l'origine prévue, mais la direction a préféré reporter le vote interne nécessaire à sa tenue). Leur slogan : « Le personnel de l'OEB a droit aux mêmes droits que les citoyens européens. » « Battistelli nous ignore, ils nous écrase, il passe en force sur tous les dossiers », dénonce l'un des syndicalistes, sous couvert d'anonymat, de peur de représailles internes. Le seul syndicat de l'agence, Suepo, revendique l'adhésion de près de la moitié des salariés. Il a obtenu 38 des 44 postes en jeu lors des élections des représentants du personnel, le 18 juin dernier, mais il assure être systématiquement écarté des prises de décision de l'office en matière de gestion sociale. De son côté, Benoît Battistelli – qui est également conseiller municipal UMP à Saint-Germain-en-Laye – se dit « victime depuis des mois d'une campagne de diffamation et d'une tentative de déstabilisation ». Joint par Mediapart, il conteste point par point les reproches qui lui sont adressés, et rappelle avoir été élu par le conseil d'administration, il y a quatre ans, « avec un mandat tout à fait clair, celui de moderniser l'office ». Benoît Battistelli, président de l'Office européen des brevets. © OEB D'un strict point de vue comptable, le bilan de Battistelli est plutôt flatteur : l'OEB est une machine qui tourne bien, rentable, avec un chiffre d'affaires de deux milliards d'euros par an, et pas moins de 270 000 demandes de brevets traitées l'an dernier (pour 67 000 brevets délivrés). Même si l'agence n'est pas officiellement reliée à l'Union européenne – elle compte en tout 38 États membres –, elle est devenue un rouage central de la politique industrielle sur le continent. Et ses salariés ultra-qualifiés (dont 1 200 Français) n'ont a priori pas à se plaindre : sans compter les avantages sociaux liés à l'expatriation, et leur retraite à la carte, le salaire moyen dépasse la barre des 7 000 euros, si l'on en croit ce rapport officiel sur l'exercice 2012. Directeur de la publication : Edwy Plenel [www.mediapart.fr](http://www.mediapart.fr) 2 2/3 Mais ce confort indéniable n'empêche pas les crispations. Car l'OEB, comme toute autre agence intergouvernementale, a le pouvoir de définir elle-même ses statuts et ses règles de fonctionnement, hors de toute législation nationale. Avec, pour seule contrainte, de répondre à quelques grands principes fixés par l'Organisation internationale du travail (OIT), et d'être conforme à la jurisprudence du tribunal de l'OIT. Depuis fin 2012, Battistelli est accusé par les syndicats d'avoir profité de sa souveraineté totale pour museler toute forme de contestation interne, et organiser un **système de gestion opaque en faveur de sa personne**. L'un des points les plus sensibles porte sur l'affaiblissement du droit de grève. Après avoir obtenu le feu vert du conseil d'administration en juin 2013, lui laissant carte blanche en la matière, le président a durci les critères, via une circulaire : il faut désormais qu'un syndicat, ou un groupe représentant au moins 10 % des salariés, sollicite en amont la direction.

Celle-ci organise ensuite un scrutin interne sur le principe d'une grève, qui doit être approuvée par 50 % au moins des votants (avec une participation d'au moins 40 % des salariés), pour que la grève soit autorisée. Autre précision apportée dans la circulaire : la grève alors convoquée ne peut dépasser un mois. « On est dans une situation où un directeur français de l'office met en place des textes qui seraient interdits dans son pays... En France, il existe un droit individuel à faire grève. Ce n'est plus le cas à l'OEB », s'inquiète un syndicaliste. Battistelli, lui, assume cette nouvelle législation : « Avant mon arrivée, il n'y avait aucune règle encadrant le droit de grève, si bien que les gens faisaient grève durant des années entières, deux heures le vendredi, trois heures le mardi... Cette situation ne pouvait plus durer. » Et de préciser que « depuis, il y a déjà eu sept ou huit jours de grève, ce qui prouve bien que le droit à la grève n'a absolument pas été réduit ». Montebourg veut un audit indépendant Autre décision qui passe mal à l'office : il est désormais interdit d'envoyer un mail depuis sa messagerie professionnelle à plus de cinquante destinataires, manière, pour la direction, de freiner la communication syndicale en interne. Là encore, le patron de l'OEB assume : « La boîte mail est un outil professionnel, ce n'est pas fait pour recevoir des maximails. Nous en recevons pratiquement un par jour, à une époque. Un mail professionnel, ce n'est pas fait pour recevoir de la documentation syndicale. » L'intéressé se défend pour autant : « Je refuse totalement l'idée selon laquelle la liberté d'expression soit entravée au sein de l'OEB. » Dans le même ordre

d'idées, une douzaine de représentants syndicaux ou du personnel ont fait l'objet de sanctions ces derniers mois, mesures considérées comme « iniques » par les syndicats, tandis que le président a placé ses plus proches, tous français, à des postes-clés de l'institution. Benoît Battistelli est également contesté en interne, pour avoir bloqué toute enquête digne de ce nom portant sur deux cas de suicides de salariés, l'un en 2012, l'autre en 2013. À chaque fois, la direction a mis en avant l'« immunité fonctionnelle » dont bénéficie ce type d'institutions internationales, coupant court à toute enquête menée par des services du travail néerlandais. Le plus récent des deux cas de suicide s'est pourtant déroulé sur les lieux du travail : un employé s'est jeté par la fenêtre d'un des bâtiments du siège de La Haye. « On essaie de me rendre responsable de suicides, s'indigne Battistelli. Nous sommes 7 000 personnes au sein de l'OEB. Si vous prenez les ratios habituels de suicides, je ne crois pas qu'il y ait quoi que ce soit d'exceptionnel. »

Malgré ce climat social extrêmement tendu, les membres du conseil d'administration ne devraient pas s'opposer à la reconduction du Français à la tête de l'office. Ce conseil est composé des représentants des 38 États membres (la liste est ici), dont la France. Arnaud Montebourg, ministre de tutelle, a été alerté en février sur la situation sociale interne à l'OEB, par une lettre du député PS Philip Cordery (lire sa tribune sur Mediapart publiée ce mardi). Du côté du ministère, où l'on se refuse à dire si l'on appuiera ou non la prolongation du mandat de Battistelli, l'analyse tient en deux temps. D'abord, un Directeur de la publication : Edwy Plenel [www.mediapart.fr](http://www.mediapart.fr) 3 3/3 soutien de principe à l'un des points les plus sulfureux des réformes sociales en cours : les restrictions apportées au droit de grève. « C'est vrai que le droit français est plus exigeant, mais il faut bien comprendre que l'OEB est une agence composée de 38 États membres, et c'est donc le résultat d'un compromis, compatible avec les principes de l'Organisation internationale du travail. Quoi qu'il en soit, il n'existait pas, jusqu'à présent, de base juridique pour ce droit de grève, c'est donc mieux qu'auparavant », estime-t-on au cabinet d'Arnaud Montebourg. Le ministère s'apprête également à proposer, par la voix de son représentant, un « audit externe des relations sociales » au sein de l'office. Rien ne dit qu'il sera suivi par une majorité au sein du conseil, mais le projet, s'il se confirmait, pourrait tout de même compliquer certains des projets de Benoît Battistelli. Benoît Battistelli, lors d'une conférence à Bruxelles en septembre 2013, aux côtés de Michel Barnier et Antonio Campinos (OHMI). © Commission européenne. Reste un acteur discret face à ces crispations sociales: la commission européenne. Certes, l'OEB est totalement indépendant de l'Union, conformément à ses statuts. Mais le commissaire européen au marché intérieur, Michel Barnier, devrait tout de même se sentir concerné, lui qui a poussé pour la création d'un brevet unique européen, qu'il a fini par obtenir, en 2013, après des années de négociations exténuantes à Bruxelles... Car c'est bien l'OEB qui sera chargé de la délivrance de ces brevets européens, et deviendra le bras armé d'un pan entier de la politique industrielle en Europe. Joint par Mediapart, les services de Michel Barnier se montrent, là aussi, prudents. « Le commissaire estime que les droits des travailleurs doivent être respectés, et qu'il est essentiel d'assurer un véritable dialogue social », explique sans surprise la porte-parole de l'ancien ministre français, avant de rappeler que « les relations entre l'OEB et la commission ne sont encadrées par aucun accord formel ». En clair, la commission « n'est pas en mesure d'évaluer le contenu des articles de presse qui rapportent des modifications du règlement interne à l'office », et ne joue qu'un rôle d'observateur dans les conseils d'administration. Mais jusqu'à quand l'exécutif européen pourra-t-il se contenter de cette place d'observateur, s'il continue de miser aussi fortement, dans les années à venir, sur l'OEB

## **L'O.E.B. a inauguré ses nouveau locaux à La Haye (27.06.18)**

L'Office européen des brevets (OEB) a inauguré aujourd'hui, en présence de Sa Majesté le roi Willem-Alexander des Pays-Bas, le nouveau bâtiment principal de son site de Rijswijk, près de La Haye, lors d'une cérémonie organisée à l'invitation de M. Benoît Battistelli, Président de l'OEB. Conçu par les célèbres architectes Ateliers Jean Nouvel (Paris) et Dam & Partners Architecten (Amsterdam), ce bâtiment phare allie architecture contemporaine audacieuse et infrastructures modernes sophistiquées. Il a été construit par un consortium néerlandais du groupe TBI, composé des entreprises J.P. van Eesteren et Croonwolder&dros.





EPO President Benoît Battistelli, His Majesty King Willem-Alexander of the Netherlands, President-Elect of the EPO António Campinos, Jean Nouvel, architect, Diederik Dam, architect @Frank van Beek for the European Patent Office  
Quelque 350 invités locaux et internationaux ont assisté à la cérémonie d'inauguration. Parmi eux figuraient des membres du corps diplomatique, les représentants des 38 États membres de l'OEB et des organisations internationales, ainsi que des représentants de haut niveau des institutions et autorités locales et nationales. Dans un acte symbolique marquant l'inauguration des locaux, Sa Majesté le roi Willem-Alexander des Pays-Bas a signé le livre d'or de l'OEB.

Entièrement financé par les ressources propres de l'OEB et construit en quatre ans, ce nouveau bâtiment représente le plus important investissement de l'organisation aux Pays-Bas en 40 ans d'existence. Il est l'emblème du site néerlandais de l'OEB qui emploie actuellement près de 3 000 agents, ce qui en fait la plus grande organisation internationale domiciliée aux Pays-Bas.

*"Ce bâtiment symbolise l'attachement de l'OEB à l'innovation dans **l'intérêt des citoyens européens et de la compétitivité de l'économie européenne**. L'ouvrage de Jean Nouvel et de Diederik Dam, qui dresse sa silhouette impressionnante dans le paysage urbain de Rijswijk, donne un coup de fouet à l'économie de la région de la Haye. Il est également représentatif de notre attachement aux relations de longue haleine entre l'OEB et les Pays-Bas", a déclaré le Président de l'OEB, M. Benoît Battistelli. "Ce bâtiment exceptionnel offre à notre personnel sur place un lieu de travail écologiquement durable et mérite que l'on rende hommage à tous ceux qui ont travaillé dur pour le réaliser. Nous sommes convaincus que ces nouveaux locaux marquent également le début d'une ère nouvelle pour nos agents aux Pays-Bas et pour les utilisateurs du système européen des brevets dans le cadre de nos efforts visant à moderniser l'OEB en vue de fournir des services de pointe d'une qualité de plus en plus élevée."*

Le nouveau bâtiment remplace l'actuelle tour inaugurée en 1973 et qui abritait les bureaux de la plupart des agents de l'OEB à Rijswijk ainsi que l'Institut International des Brevets (IIB), le prédécesseur de l'OEB. D'une hauteur de 107 mètres pour 156 mètres de longueur et 24,7 mètres de largeur, la création élégante, élancée et transparente de Jean Nouvel et Diederik Dam présente une façade qui reflète le ciel et s'intègre parfaitement au paysage néerlandais.

Dans le cadre de l'inauguration, l'architecte Jean Nouvel a déclaré : *"Je suis ravi d'assister à l'achèvement du bâtiment New Main, un bâtiment qui a été créé avec une vision commune de l'innovation. En dépit des défis*

*posés par la construction d'un édifice de cette taille, nous pouvons vous présenter aujourd'hui à La Haye le fruit des efforts extraordinaires déployés par nos équipes".*

L'architecte Diederik Dam a ajouté : *"Notre mission pour le bâtiment New Main était de combiner l'architecture moderne et la durabilité environnementale. Quatre ans après la pose de la première pierre, je suis fier que ce bâtiment ait vu le jour. Chaque détail de ce nouveau bâtiment met à profit les technologies efficaces sur le plan énergétique pour réutiliser les ressources et réduire la consommation. En fait, nous avons pris en considération comme données essentielles des éléments naturels tels que la végétation, l'eau et la lumière".*

Le bâtiment présente de nombreuses particularités : il arbore une double façade de verre qui joue un rôle essentiel dans le concept climatique du bâtiment et abrite des jardins suspendus contenant 300 variétés de plantes différentes. De vastes réseaux de panneaux solaires photovoltaïques sur la toiture végétalisée servent de source d'alimentation principale pour l'énergie électrique renouvelable distribuée dans tout l'édifice, et le système de stockage d'énergie thermique par aquifère réduit la consommation d'énergie primaire et les émissions correspondantes de CO<sub>2</sub>.

Le bâtiment, où travailleront quelque 2 000 agents, est équipé des installations nécessaires pour accueillir toute l'infrastructure technique de pointe requise aux fins de mettre en œuvre la procédure de délivrance des brevets européens. Les bénéficiaires de cette nouvelle structure sont notamment les inventeurs et leurs mandataires / conseils en brevets qui assistent à des procédures orales devant l'OEB dans le cadre de l'examen de leurs demandes de brevets. Jusqu'à 3 000 procédures orales se tiennent en moyenne chaque année.

Cette construction s'inscrit dans la longue série de réformes engagées par l'OEB en 2010 pour préparer l'Office aux défis de demain : ces dix dernières années, les demandes de protection couvrant toute l'Europe et la demande de services fournis par l'OEB ont fortement augmenté, ce qui nécessite une réorganisation interne dont la politique de modernisation des bâtiments de l'OEB n'est qu'un reflet. Le bâtiment New Main permet à l'OEB de profiter de plus grandes synergies entre ses unités opérationnelles au site de Rijswijk en les hébergeant dans trois bâtiments interconnectés et de fournir de meilleurs services aux utilisateurs de l'OEB. La rénovation globale du site devrait être achevée en 2020, après la démolition de l'ancienne tour et la réalisation de travaux d'aménagement paysager.

*publication : Edwy Plenel*

*www.mediapart.fr 1*

*1/3*

## **Tension sociale maximale au sein de l'office européen des brevets**

**PAR LUDOVIC LAMANT**

**ARTICLE PUBLIÉ LE MARDI 24 JUIN 2014**

Le climat social est délétère au sein de cette agence intergouvernementale dirigée par un Français de plus en plus contesté. À la veille d'un conseil d'administration clé, Montebourg demande un audit externe sur la situation sociale.

C'est une institution aux allures de micro-État, peu connue du grand public, dont la gestion nourrit de plus en plus d'inquiétudes. Restrictions portées au droit de

grève, entraves à l'activité syndicale, suspension de certains salariés en désaccord avec la ligne officielle...

La liste des griefs à l'encontre de la direction de l'Office européen des brevets (**OEB**), une agence intergouvernementale qui emploie près de 7 000 personnes, ne cesse d'enfler depuis deux ans.

Les tensions sont telles que des députés nationaux et **européens**, en **Italie**, en **France** ou au Luxembourg, ont commencé à relayer les alertes répétées de syndicalistes, dénonçant ce qu'ils considèrent être des « *pratiques managériales d'un autre âge* ». À la tête de l'institution, Benoît Battistelli, un énarque français de 63 ans, en poste depuis 2010, suscite la controverse. En interne, certains comparent son style à « *celui des dictateurs africains* », si l'on en croit le portrait rugueux **que lui a consacré** le quotidien *Die Zeit*, en mars dernier.

L'OEB tient un conseil d'administration de mercredi à jeudi, entre les murs de son site de La Haye aux Pays-Bas, et Battistelli espère obtenir une prolongation implicite – pour trois ans – de son mandat actuel, qui se termine en juin 2015. L'affaire semble bien engagée, malgré les tensions sociales internes. Les salariés en colère ont prévu d'organiser une manifestation à l'extérieur du site, faute de mieux (une grève était à l'origine prévue, mais la direction a préféré reporter le vote interne nécessaire à sa tenue). Leur slogan : « *Le personnel de l'OEB a droit aux mêmes droits que les citoyens européens.* »

« *Battistelli nous ignore, ils nous écrase, il passe en force sur tous les dossiers* », dénonce l'un des syndicalistes, sous couvert d'anonymat, de peur de représailles internes. Le seul syndicat de l'agence, **Suepo**, revendique l'adhésion de près de la moitié des salariés. Il a obtenu 38 des 44 postes en jeu lors des élections des représentants du personnel, le 18 juin dernier, mais il assure être systématiquement écarté des prises de décision de l'office en matière de gestion sociale.

De son côté, Benoît Battistelli – qui est également conseiller municipal UMP à **Saint-Germain-en-Laye** – se dit « *victime depuis des mois d'une campagne de diffamation et d'une tentative de déstabilisation* ». Joint par Mediapart, il conteste point par point les reproches qui lui sont adressés, et rappelle avoir été élu par le conseil d'administration, il y a quatre ans, « *avec un mandat tout à fait clair, celui de moderniser l'office* ».

Benoît Battistelli, président de l'Office européen des brevets. © OEB

D'un strict point de vue comptable, le bilan de Battistelli est plutôt flatteur : l'OEB est une machine qui tourne bien, rentable, avec un chiffre d'affaires de deux milliards d'euros par an, et pas moins de

270 000 demandes de brevets traitées l'an dernier (pour 67 000 brevets délivrés). Même si l'agence n'est pas officiellement reliée à l'Union européenne – elle compte en tout **38 États membres** –, elle est devenue un rouage central de la politique industrielle sur le continent. Et ses salariés ultra-qualifiés (dont 1 200 Français) n'ont *a priori* pas à se plaindre : sans compter les avantages sociaux liés à l'expatriation, et leur retraite à la carte, le salaire moyen dépasse la barre des 7 000 euros, si l'on en croit **ce rapport officiel** sur l'exercice 2012.

*Directeur de la publication : Edwy Plenel*

*www.mediapart.fr 2*

2/3

Mais ce confort indéniable n'empêche pas les crispations. Car l'OEB, comme toute autre agence intergouvernementale, a le pouvoir de définir elle-même ses statuts et ses règles de fonctionnement, hors de toute législation nationale. Avec, pour seule contrainte, de répondre à quelques grands principes fixés par l'Organisation internationale du travail (OIT), et d'être conforme à la jurisprudence du tribunal de l'OIT. Depuis fin 2012, Battistelli est accusé par les syndicats d'avoir profité de sa souveraineté totale pour museler toute forme de contestation interne, et organiser un système de gestion opaque en faveur de sa personne.

L'un des points les plus sensibles porte sur l'affaiblissement du droit de grève. Après avoir obtenu le feu vert du conseil d'administration en juin 2013, lui laissant carte blanche en la matière, le président a durci les critères, via une circulaire : il faut désormais qu'un syndicat, ou un groupe représentant au moins 10 % des salariés, sollicite en amont la direction. Celle-ci organise ensuite un scrutin interne sur le principe d'une grève, qui doit être approuvée par 50 % au moins des votants (avec une participation d'au moins 40 % des salariés), pour que la grève soit autorisée. Autre précision apportée dans la circulaire : la grève alors convoquée ne peut dépasser un mois.

*« On est dans une situation où un directeur français de l'office met en place des textes qui seraient interdits dans son pays... En France, il existe un droit individuel à faire grève. Ce n'est plus le cas à l'OEB »,* s'inquiète un syndicaliste. Battistelli, lui, assume cette nouvelle législation : *« Avant mon arrivée, il n'y avait aucune règle encadrant le droit de grève, si bien que les gens faisaient grève durant des années entières, deux heures le vendredi, trois heures le mardi... Cette situation ne pouvait plus durer. »* Et de préciser que *« depuis, il y a déjà eu sept ou huit jours de grève, ce qui prouve bien que le droit à la grève n'a absolument pas été réduit ».*



## Montebourg veut un audit indépendant

Autre décision qui passe mal à l'office : il est désormais interdit d'envoyer un mail depuis sa messagerie professionnelle à plus de cinquante destinataires, manière, pour la direction, de freiner la communication syndicale en interne. Là encore, le patron de l'OEB assume : « *La boîte mail est un outil professionnel, ce n'est pas fait pour recevoir des maximails. Nous en recevons pratiquement un par jour, à une époque. Un mail professionnel, ce n'est pas fait pour recevoir de la documentation syndicale.* »

» L'intéressé se défend pour autant : « *Je récusé totalement l'idée selon laquelle la liberté d'expression soit entravée au sein de l'OEB.* »

Dans le même ordre d'idées, une douzaine de représentants syndicaux ou du personnel ont fait l'objet de sanctions ces derniers mois, mesures considérées comme « *iniques* » par les syndicats, tandis que le président a placé **ses plus proches**, tous français, à des postes-clés de l'institution. Benoît Battistelli est également contesté en interne, pour avoir bloqué toute enquête digne de ce nom portant sur deux cas de suicides de salariés, l'un en 2012, l'autre en 2013. À chaque fois, la direction a mis en avant l'« *immunité fonctionnelle* » dont bénéficie ce type d'institutions internationales, coupant court à toute enquête menée par des services du travail néerlandais.

Le plus récent des deux cas de suicide s'est pourtant déroulé sur les lieux du travail : un employé s'est jeté par la fenêtre d'un des bâtiments du siège de La Haye. « *On essaie de me rendre responsable de suicides, s'indigne Battistelli. Nous sommes 7 000 personnes au sein de l'OEB. Si vous prenez les ratios habituels de suicides, je ne crois pas qu'il y ait quoi que ce soit d'exceptionnel.* »

Malgré ce climat social extrêmement tendu, les membres du conseil d'administration ne devraient pas s'opposer à la reconduction du Français à la tête de l'office. Ce conseil est composé des représentants des 38 États membres (***la liste est ici***), dont la France. Arnaud Montebourg, ministre de tutelle, a été alerté en février sur la situation sociale interne à l'OEB, par une **lettre** du député PS Philip Cordery (***lire sa tribune sur Mediapart publiée ce mardi***).

Du côté du ministère, où l'on se refuse à dire si l'on appuiera ou non la prolongation du mandat de Battistelli, l'analyse tient en deux temps. D'abord, un *Directeur de la publication : Edwy Plenel*  
[www.mediapart.fr](http://www.mediapart.fr) 3

3/3

soutien de principe à l'un des points les plus sulfureux des réformes sociales en cours : les restrictions apportées au droit de grève. « *C'est vrai que le*

*droit français est plus exigeant, mais il faut bien comprendre que l'OEB est une agence composée de 38 États membres, et c'est donc le résultat d'un compromis, compatible avec les principes de l'Organisation internationale du travail. Quoi qu'il en soit, il n'existait pas, jusqu'à présent, de base juridique pour ce droit de grève, c'est donc mieux qu'auparavant* », estime-t-on au cabinet d'Arnaud Montebourg.

Le ministère s'apprête également à proposer, par la voix de son représentant, un « *audit externe des relations sociales* » au sein de l'office. Rien ne dit qu'il sera suivi par une majorité au sein du conseil, mais le projet, s'il se confirmait, pourrait tout de même compliquer certains des projets de Benoît Battistelli.

Benoît Battistelli, lors d'une conférence à Bruxelles en septembre 2013, aux côtés de Michel Barnier et Antonio Campinos (OHMI). © Commission européenne.

Reste un acteur discret face à ces crispations sociales: la commission européenne. Certes, l'OEB est totalement indépendant de l'Union, conformément à ses statuts. Mais le commissaire européen au marché intérieur, Michel Barnier, devrait tout de même se sentir concerné, lui qui a poussé pour la création d'un brevet unique européen, **qu'il a fini par obtenir**, en 2013, après des années de négociations exténuantes à Bruxelles... Car c'est bien l'OEB qui sera chargé de la délivrance de ces brevets européens, et deviendra le bras armé d'un pan entier de la politique industrielle en Europe.

Jointes par Mediapart, les services de Michel Barnier se montrent, là aussi, prudents. « *Le commissaire estime que les droits des travailleurs doivent être respectés, et qu'il est essentiel d'assurer un véritable dialogue social* », explique sans surprise la porte-parole de l'ancien ministre français, avant de rappeler que « *les relations entre l'OEB et la commission ne sont encadrées par aucun accord formel* ». En clair, la commission « *n'est pas en mesure d'évaluer le contenu des articles de presse qui rapportent des modifications du règlement interne à l'office* », et ne joue qu'un rôle d'observateur dans les conseils d'administration. Mais jusqu'à quand l'exécutif européen pourra-t-il se contenter de cette place d'observateur, s'il continue de miser aussi fortement, dans les années à venir, sur l'OEB ?

**Directeur de la publication** : Edwy Plenel

**Directeur éditorial** : François Bonnet

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 32 137,60€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Gérard Cicurel, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et

indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Gérard Desportes, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

**Courriel** : [contact@mediapart.fr](mailto:contact@mediapart.fr)

**Téléphone** : + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Télécopie** : + 33 (0) 1 44 68 01 90

**Propriétaire, éditeur, imprimeur et prestataire des services proposés** : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 32 137,60€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : [serviceabonnement@mediapart.fr](mailto:serviceabonnement@mediapart.fr). Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012

Paris.